



COMITÉ ALPES DU SUD BASKET-BALL

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER SAISON 2025 – 2026

- I. SENIORS MASCULINS
- II. SENIORS FEMININES
- III. U18 MASCULINS
- IV. U15 MIXTES
- V. U13 MIXTES

COMITE TERRITOTIAL DE BASKET-BALL DES ALPES DU SUD

140 Boulevard Georges POMPIDOU

05000 Gap

SENIORS MASCULINS

I. Système de l'épreuve

Les équipes sont réparties en 1 poule de 7 équipes disputant des rencontres sous format « aller-retour »

A l'issue de la saison régulière, des phases finales auront lieu sous un format « match sec » opposant les équipes qualifiées sur le terrain du mieux classé.

Ainsi, en demi-finale, le 1^{er} recevra le 4^{ème} et le 2^{ème} recevra le 3^{ème}. Prévu le 09 mai 2026.

Des matchs de classement pourront être proposés aux équipes au-delà de la 4^{ème} place.

Une finale aura lieu entre les vainqueurs des demi-finales chez le mieux classés des 2 lors de la saison régulière. Elle est prévue le 30 mai 2025.

Le titre de champion départemental sera attribué à l'équipe victorieuse de la finale. Cette équipe pourra accéder à la division régionale 3

II. Règles de participation

10 joueurs maximum dont au plus 5 licences C1, C2 ou T (cumul des licences C1, C2 et T ne peut excéder 5)

Pas de limites sur le nombre de licences jaunes (JH-JN) ou oranges (OH-ON).

Seuls les joueurs ayant participé à au moins 4 rencontres de saison régulière pourront participer aux phases finales

III. Surclassements par catégorie

Se référer au Tableau des surclassements FFBB – Saison 2025/2026

COMITE TERRITOTIAL DE BASKET-BALL DES ALPES DU SUD

140 Boulevard Georges POMPIDOU

05000 Gap

<https://alpesdusudbasketball.fr/> |  BasketAlpesDuSud

SENIORS FEMININES

I. Système de l'épreuve

Les équipes sont réparties en 1 poule de 5 équipes disputant des rencontres sous format « aller-retour »

A l'issue de la saison régulière, des phases finales auront lieu sous un format « match sec » opposant les équipes qualifiées sur le terrain du mieux classé.

Ainsi, en demi-finale, le 1^{er} recevra le 4^{ème} et le 2^{ème} recevra le 3^{ème}. Prévu le 09 mai 2026.

Une finale aura lieu entre les vainqueurs des demi-finales chez le mieux classés des 2 lors de la saison régulière. Elle est prévue le 30 mai 2025.

Le titre de champion départemental sera attribué à l'équipe victorieuse de la finale. Cette équipe pourra accéder à la division régionale 2.

II. Règles de participation

10 joueurs maximum dont au plus 5 licences C1, C2 ou T (cumul des licences C1, C2 et T ne peut excéder 5)

III. Surclassements par catégorie

Se référer au Tableau des surclassements FFBB – Saison 2025/2026.

COMITE TERRITOTIAL DE BASKET-BALL DES ALPES DU SUD

140 Boulevard Georges POMPIDOU

05000 Gap

<https://alpesdusudbasketball.fr/> |  BasketAlpesDuSud

U18 MASCULINS

IV. Système de l'épreuve

Les équipes sont réparties en 1 poule de 6 équipes disputant des rencontres sous format « aller-retour »

A l'issue de la saison régulière, des phases finales auront lieu sous un format « match sec » opposant les équipes qualifiées sur le terrain du mieux classé.

Ainsi, en demi-finale, le 1^{er} recevra le 4^{ème} et le 2^{ème} recevra le 3^{ème}. Prévu le 09 mai 2026.

Des matchs de classement pourront être proposés aux équipes au-delà de la 4^{ème} place.

Une finale aura lieu entre les vainqueurs des demi-finales chez le mieux classés des 2 lors de la saison régulière. Elle est prévue le 30 mai 2025.

Le titre de champion départemental sera attribué à l'équipe victorieuse de la finale.

V. Règles de participation

10 joueurs maximum dont au plus 5 licences C1, C2 ou T (cumul des licences C1, C2 et T ne peut excéder 5)

Seuls les joueurs ayant participé à au moins 4 rencontres de saison régulière pourront participer aux phases finales

VI. Surclassements par catégorie

Se référer au Tableau des surclassements FFBB – Saison 2025/2026.

COMITE TERRITOTIAL DE BASKET-BALL DES ALPES DU SUD

140 Boulevard Georges POMPIDOU

05000 Gap

<https://alpesdusudbasketball.fr/> |  BasketAlpesDuSud

U15 MIXTES

VII. Système de l'épreuve

Les équipes sont réparties en 2 poule de 6 équipes disputant des rencontres sous format « aller » simple sur une première phase.

A l'issue de cette première phase, une seconde phase par niveaux est proposée sous format « aller-retour » avec ajout possible d'équipes.

Une poule « confirmée » composée des 6 équipes les mieux classées de la première phase (3 par poule) et une poule « intermédiaire » avec les autres équipes.

A l'issue de la saison régulière, une finale aura lieu entre les 2 premiers de la poule « confirmée » sur le terrain de l'équipe première de cette poule. Elle est prévue le 30 mai 2026.

Le titre de champion départemental sera attribué à l'équipe victorieuse de la finale.

VIII. Règles de participation

10 joueurs maximum dont au plus 5 licences C1, C2 ou T (cumul des licences C1, C2 et T ne peut excéder 5)

Seuls les joueurs ayant participé à au moins 5 rencontres de saison régulière pourront participer aux finales

IX. Surclassements par catégorie

Se référer au Tableau des surclassements FFBB – Saison 2025/2026.

COMITE TERRITOTIAL DE BASKET-BALL DES ALPES DU SUD

140 Boulevard Georges POMPIDOU

05000 Gap

<https://alpesdusudbasketball.fr/> |  BasketAlpesDuSud

U13 MIXTES

X. Système de l'épreuve

Les équipes sont réparties en 2 poule de 5 équipes disputant des rencontres sous format « aller » simple sur une première phase.

A l'issue de cette première phase, une seconde phase par niveaux est proposée sous format « aller-retour » avec ajout possible d'équipes.

Une poule « confirmée » composée des 6 équipes les mieux classées de la première phase (3 par poule) et une poule « intermédiaire » avec les autres équipes.

A l'issue de la saison régulière, une finale aura lieu entre les 2 premiers de la poule « confirmée » sur le terrain de l'équipe première de cette poule. Elle est prévue le 30 mai 2026.

Le titre de champion départemental sera attribué à l'équipe victorieuse de la finale.

XI. Règles de participation

8 joueurs maximum dont au plus 5 licences C1, C2 ou T (cumul des licences C1, C2 et T ne peut excéder 5)

Seuls les joueurs ayant participé à au moins 5 rencontres de saison régulière pourront participer aux finales

XII. Surclassements par catégorie

Se référer au Tableau des surclassements FFBB – Saison 2025/2026.

COMITE TERRITOTIAL DE BASKET-BALL DES ALPES DU SUD

140 Boulevard Georges POMPIDOU

05000 Gap

<https://alpesdusudbasketball.fr/> |  BasketAlpesDuSud